

## MODULE N°1 : LES FONDAMENTAUX DE LA DEMARCHE DE PROGRAMMATION URBAINE

### JOURNEE 2 : ELUS, SERVICES, CITOYENS : IDENTIFIER, ORGANISER ET ANIMER LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES



<b>INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>JODELLE ZETLAOUI-LEGER, sociologue-urbaniste, professeure à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette</li> </ul>
<b>DATE ET FORMAT</b>	<b>Vendredi 30 septembre 2022, de 9h à 17h30. Module en présentiel (Paris)</b>
<b>PRESENTATION</b>	<p>La démarche participative n'est pas toujours au rendez-vous alors que les citoyen.ne.s, les habitant.e.s et la société civile, aspirent légitimement, et de plus en plus, à participer à la définition, au suivi voire à l'évaluation des projets urbains.</p> <p>Malgré une volonté souvent sincère des Maîtrises d'Ouvrage, sa mise en œuvre peut susciter une certaine appréhension : à quel moment concerter et selon quel(s) format(s) ? Pour toucher quel(s) public(s) ? Pour quelle(s) finalité(s) ?</p> <p>La programmation urbaine, parce qu'elle a pour objet la définition des contenus à travers la mise en place de démarches partagées, permet de repositionner la contribution habitante et citoyenne à sa juste place dans le système d'acteurs politiques et techniques du projet : celle d'une expertise essentielle sur la perception des espaces et les usages présents et à venir.</p> <p><b>Ce module propose de donner les clefs d'une démarche participative réussie avec les habitant.e.s : à la fois ambitieuse, articulée à la démarche de projet et in fine, mise au profit de la qualité des usages et de la réussite de l'opération urbaine.</b></p>
<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situer le cadre historique et réglementaire de la participation citoyenne dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement</li> <li>Distinguer les différents degrés de participation dans le cadre de l'élaboration d'une opération urbaine</li> <li>Identifier les conditions de réussite pour « faire le projet avec » les habitants et les usagers : objectifs, moments, conditions de mobilisation ...</li> <li>Proposer une démarche de participation adaptée (séquences, instances) pour alimenter la définition du projet urbain</li> </ul>
<b>PUBLIC</b>	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
<b>PREREQUIS</b>	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
<b>METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES</b>	<p>La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.</p> <p>L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.</p>
<b>DEROULEMENT DU MODULE*</b>	<p>MATIN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De la communication à la co-construction : précisions terminologiques et évolutions</li> <li>Enjeux, leviers et contraintes de la démarche partenariale dans le cadre de l'opération urbaine</li> <li>Organiser des démarches impliquant des habitant.e.s, utilisateurs.trices, usager.e.s... : principes directeurs, bonnes pratiques, formats types et supports</li> </ul> <p>APRES-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en situation et échanges autour d'un cas pratique</li> <li>Bilan de la journée</li> </ul>
<b>MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation</li> <li>Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session</li> <li>Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation</li> </ul>
<b>TARIF ET ACCES</b>	620,00 € HT (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO. <b>DUREE DU MODULE</b> 7 heures
<b>INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS</b>	Matteo Stagnoli : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. <a href="mailto:apu@attitudes-urbaines.com">apu@attitudes-urbaines.com</a> . N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.

*\*Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*